



ARRÊTE PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A M. JEAN-FRANCOIS LAFON,
2^{ème} VICE-PRESIDENT

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Le Président de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons Monédières,

- Vu** l'article L 5211-9 du C.G.C.T,
- Vu** le Code Général des collectivités territoriales, article L2122-18,
- Vu** les statuts de la Communauté de Communes,
- Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 7 avril 2026 constatant l'élection de Monsieur Jean-François LAFON en qualité 2^{ème} vice-président,
- Vu** la délibération sur les indemnités des vice-présidents du 7 avril 2026.

Arrête

Monsieur Jean-François LAFON, 2^{ème} vice-président, et Président de la Commission Ressources Humaine, reçoit délégation de façon permanente à compter du 8 avril 2026, pour remplir les fonctions suivantes :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-François LAFON, 2^{ème} vice-président, est chargé de la gestion des Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières. Il est chargé d'animer la Commission Ressources Humaines.

Article 2 : Dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'administration de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières, délégation de fonction est donnée à Monsieur Jean-François LAFON pour :

- les recrutements de tous types, le déroulement de carrière du personnel, la gestion administrative du personnel, le régime indemnitaire du personnel, l'évaluation du personnel, la formation du personnel,
- convoquer les membres de la Commission Ressources Humaines,
- représenter la Communauté de Communes auprès des partenaires pour les actions précitées,
- signer tout acte, devis, bon de commande et convention relatifs à la gestion des Ressources Humaines, jusqu'à 15 000 € H.T.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Ussel,
- à Monsieur le trésorier d'Egletons,
- à la Directrice Générale des Services pour exécution,
- à l'intéressé.

REÇU LE
08 AVR. 2026
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Fait à Lapeau, le 8 Avril 2026

Le Président,

Jean-Louis BACHELLERIE

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapeau
05 55 27 69 26